

### La construction de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre :

En 1870 deux notables parisiens, **Alexandre Legentil et Rohault de Fleury**, font la promesse d'œuvrer pour l'édification de la **Basilique de Montmartre** après les ravages de la défaite franco-prussienne et de la Commune de Paris, cet appel sera repris ensuite par les politiques et l'Eglise. Ils rédigèrent en janvier 1871 un vœu personnel qui prit par la suite une ampleur nationale :

« En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore. En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège, et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ nous nous humilions devant Dieu et réunissant dans notre amour l'Église et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés.

Et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos fautes ainsi que les secours extraordinaires, qui peuvent seuls délivrer le Souverain Pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France nous promettons de contribuer à l'érection à Paris d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus. »

Les promoteurs de la construction du Sacré-Cœur font appel fin 1872 à l'**Assemblée nationale** afin que l'église soit reconnue comme étant d'utilité publique. C'était le seul moyen possible pour acquérir les terrains nécessaires, propriétés de la ville et de nombreux particuliers. Après des débats houleux, la loi d'utilité publique est votée le **24 juillet 1873**. La première pierre est posée le **16 juin 1875**. L'intérieur de la nef sera inauguré en 1891, le campanile (clocher) ne sera terminé qu'en 1912. Toutefois la basilique n'est achevée qu'en 1914 et consacrée en 1919, après la fin de la Première Guerre mondiale, après avoir peut-être protégé Paris de la fureur des combats.

### Du « vœu royal de Louis XIII » au « vœu national » en 1871 :

Selon l'historien **Miguel Rodriguez**, "Du vœu royal au vœu national. Une histoire du XIXe siècle", (Cahiers du Centre de Recherches Historiques, n° 21 (1998)) le concept de vœu est fondamental, en tant que « **promesse faite à Dieu** » et pacte divin. De la relation spirituelle des mystiques avec Dieu au « **vœu national** », en passant par la fondation d'ordres se réclamant du Sacré Cœur, l'histoire de la dévotion montre que le vœu assumé, vis-à-vis de cette figure, peut être, aussi bien un comportement individuel qu'une manifestation de foi collective : il va associer au XIXe siècle un engagement religieux et des pratiques laïques. Voir → <http://ccrh.revues.org/2513>

**Le Vœu National de 1871 est donc la continuité des vœux royaux précédents : vœu de Louis XIII à la Sainte-Vierge pour la remercier d'un successeur (futur Louis XIV), celui du Sacré-Cœur à sœur Marguerite-Marie adressé à Louis XIV en 1689 et de celui de Louis XVI dans la prison du Temple à la veille de sa mort...**

### Pourquoi un nouveau « Vœu National » ?

Depuis plus de 300 ans les promesses de **Paray-le-Monial** n'ont toujours pas été tenues et la France est rongée par les divisions internes sans nombre (politiques, religieuses, économiques, fiscales...) face à des forces idéologiques (socialisme, européisme, fédéralisme, mondialisme) sans cesse plus puissantes.

C'est pourquoi nous voulons sceller une nouvelle alliance entre Dieu et la France, Un pacte dans la continuité de **St Rémi, de St Louis, et de Ste Jeanne d'Arc...** jusqu'à **Claire Ferchaud**.

C'est donc une pétition nationale pour demander la consécration de la France et le secours divin  
Ceci est un acte citoyen et militant ! Il ne vous prendra pas plus de 5 minutes par jour !

Tout patriote engagé est invité à se placer sous la divine bannière du Sacré-Cœur !  
Une fois consacrée un « déluge de grâces » illuminera la France et la régénérera !

**Contact** : n'oubliez pas de vous signaler sur le Réseau [www.Missa.fr](http://www.Missa.fr)

ou envoyez nous vos critiques à cette adresse [voenational@yahoo.fr](mailto:voenational@yahoo.fr)...

Vous recevrez ainsi chaque mois la lettre d'information : le « Lien du Vœu ». A bientôt ! UDP

## « Vœu National » pour la France

<http://voeu.national.free.fr> (Projet Officiel)

[www.facebook.com/VoeuNationalAuSacreCoeur](http://www.facebook.com/VoeuNationalAuSacreCoeur) (Facebook)

### Ensemble : Consacrons la France au Sacré-Cœur !



**Rejoignez le combat pour le règne du Christ-Roi qui aime la France !**

**Récitez une fois l'acte de consécration... puis une dizaine de chapelet chaque jour, suivie de la prière à l'Archange Saint Michel et d'une invocation à Ste Jeanne d'Arc**

**Inscrivez-vous ! Adhérez ! Et Rejoignez notre union spirituelle... A bientôt !**

### Pourquoi le Sacré-Cœur ?

« **Espoir et Salut de la France !** »

**Le 17 juin 1689**, le Sacré Cœur apparaît de nouveau à **Ste Marguerite-Marie Alacoque** et lui demande: "**Fais savoir au fils aîné de mon sacré cœur que comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de la Sainte Enfance (la naissance de Louis XIV fut en effet miraculeuse, fruit du Vœu royal de Louis XIII à la Sainte Vierge), de même il obtiendra sa naissance de grâce et de gloire éternelle par la consécration qu'il fera de lui-même à mon cœur adorable. Il veut régner dans son palais, être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes, pour le rendre victorieux de tous les ennemis de la Sainte Eglise.**"  
**Nous sommes cent ans jour pour jour avant la Révolution Française de 1789... !**

### La « Communauté du Vœu »

La communauté du Vœu est une chaîne de prières spirituelle.

Elle deviendra peut être un jour une Confrérie si Dieu veut...

Pour ce faire nous vous conseillons de vous inscrire sur le site de petites annonces [www.Missa.fr](http://www.Missa.fr)  
(en cochant aussi la case « VN » approprié dans votre profil, vous recevrez ainsi une liste diffusion)

**et de réciter un acte solennel de consécration de la France au Sacré-Cœur le jour même.**

Engagez vous aussi à réciter une dizaine de chapelet par jour à cette intention,  
suivie de la prière à l'Archange Saint Michel et d'une invocation à Ste Jeanne d'Arc.

Les membres sont spirituellement unis entre eux autour du règne social du Christ-Roi.  
C'est le principe de la « *Pieuse-Union* » : une communauté spirituelle autour du Sacré-Cœur...

Nous ne sommes ni un parti, ni un clan ! Il n'y a pas de guerre de chapelle !  
Tout patriote quel qu'il soit (royaliste, nationaliste ou républicain) peut librement adhérer au Vœu pour le peu qu'il œuvre pour la consécration nationale de la France et le règne du Sacré-Cœur !  
Il peut donc être doublement engagé (spirituel et associatif / politique), ce qui est même encouragé, au sein de n'importe quelle autre structure associative, politique ou patriotique.

– « **VŒU NATIONAL** » –  
**Espoir et Salut de la France !**

**Charte d'adhésion :**

Le « **Vœu national** » est une **chaîne de prières pour la France** (*Pieuse-Union laïque*) qui réunit spirituellement des catholiques et militants soucieux du **Règne du Sacré-Cœur et du Christ-Roi en France** (demandes révélées à Paray-le-Monial en 1675 et 1689) et qui œuvrent pour le rétablissement d'une société organique avec un esprit et un régime profondément chrétien et ordonné vers le bien commun : le **Chrétienté** !

**Ils sont unis spirituellement sans esprit de clans, de partis ou d'écoles de pensée** (conservateurs, pro-vies, souverainistes, catholiques-sociaux, contre-révolutionnaires, monarchistes, légitimistes, nationalistes, maurassiens, nationaux-républicains, providentialistes, etc...) sur les questions du régime ou sur les moyens et les stratégies d'action si diverses soient-elles pour parvenir un jour à une **restauration nationale**.

Conscients de leur propre responsabilité, les membres du Vœu se proposent de s'unir spirituellement au **Règne du Sacré-Cœur sur la France** et de se placer sous sa divine bannière par une dévotion toute particulière :

- En récitant un **acte solennel de consécration** pour la France, son régime politique, ses villes et ses institutions (voir page suivante)
- En s'y consacrant aussi personnellement, si possible avec sa famille

A cette intention il s'engage à réciter une **dizaine de chapelet** chaque jour suivi d'une invocation à l'Archange saint Michel, à Sainte Jeanne d'Arc et au Sacré-Cœur (par exemple : « St Michel, défendez-nous dans le combat.. », « Ste Jeanne, priez pour nous.. », « Cœur-Sacré de Jésus, sauvez la France ! » ...)

\*\*\*\*\*

Nom / Prénom .....

Demeurant .....

Email / Tel .....

Engagement politique ou associatif ? ..... (Non obligatoire)

Profession .....

déclare adhérer à la Pieuse-Union du « Vœu National »

Fait à ..... le ..... Signature .....

→ À retourner **simplement par courriel** à [voenational@yahoo.fr](mailto:voenational@yahoo.fr)  
ou bien s'inscrire sur le Réseau professionnel [www.Missa.fr](http://www.Missa.fr)  
<http://voeu.national.free.fr> (Projet Officiel, Version du 02/01/14)

## CONSÉCRATION DE LA FRANCE AU SACRÉ-CŒUR

Pour demander l'avènement du **Règne du Sacré-Cœur**

Au nom du Sacré-Cœur de Jésus et par l'intercession de Marie Immaculée, très humblement prosternés devant Votre Majesté, ô Dieu Tout-Puissant, nous Vous supplions de bien vouloir envoyer Saint Michel pour qu'il nous secoure dans notre détresse.

Daignez Vous souvenir, Seigneur, que dans les circonstances douloureuses de notre histoire, Vous en avez fait l'instrument de vos miséricordes à notre égard. Nous ne saurions l'oublier. C'est pourquoi nous Vous conjurons de conserver à notre patrie, coupable mais si malheureuse, la protection dont Vous l'avez jadis entourée par le ministère de cet Archange vainqueur.

C'est à vous que nous avons recours, ô Marie Immaculée, notre douce Médiatrice, qui êtes la Reine du Ciel et de la terre. Nous vous en supplions très humblement, daignez encore intercéder pour nous. Demandez à Dieu qu'Il envoie Saint Michel et ses Anges pour écarter tous les obstacles qui s'opposent au règne du Sacré-Cœur dans nos âmes, dans nos familles et dans la France entière.

Et vous, ô Saint Michel, prince des milices célestes, venez à nous. Nous vous appelons de tous nos vœux ! Vous êtes l'Ange gardien de l'Église et de la France, c'est vous qui avez inspiré et soutenu Jeanne d'Arc dans sa mission libératrice. Venez encore à notre secours et sauvez-nous ! Dieu vous a confié les âmes qui, rachetées par le Sauveur, doivent être admises au bonheur du Ciel. Accomplissez donc sur nous la mission sublime dont le Seigneur vous a chargé. Nous plaçons tous nos intérêts spirituels, nos âmes, nos familles, nos paroisses, la France entière, sous votre puissante protection. Nous en avons la ferme espérance, vous ne laisserez pas mourir le peuple qui vous a été confié !

Combattez avec nous contre l'enfer déchaîné, et par la vertu divine dont vous êtes revêtu, après avoir donné la victoire à l'Église ici-bas, conduisez nos âmes à l'éternelle Patrie. Amen !

Composée par **Martin Drexler** (1902), cette prière a reçu l'imprimatur du **Cardinal Richard**, Archevêque de Paris. La **Sainte Vierge** avait déclaré au voyant, qu'avec les prières de **Léon XIII** après la messe, ces supplications obtiendraient le triomphe de l'Église et le salut de la France. "*Je suis toute miséricorde, lui dit-elle. Je veux sauver la France, mais il faut prier Saint Michel. Si on ne le prie pas, il n'interviendra pas.*"

**Acte de consécration à réciter le jour de l'engagement solennel  
et à renouveler une foi par an, si possible, le jour de la fête du Sacré-Cœur**

(Vendredi de l'octave de la Fête-Dieu, 3<sup>e</sup> vendredi après la solennité de la Pentecôte : V 15 juin en 2012)

Source : <http://trinite.1.free.fr>